

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : **Généralisation du télétravail : Donnons-nous les moyens**

Initiant-e(-s) : Mathias Paquier

La démocratisation du télétravail restera l'un des impacts majeurs de la pandémie sur notre quotidien. Une révolution, rendue nécessaire par les conditions sanitaires et les mesures prises par nos gouvernements pour lutter contre la propagation de la maladie, qui n'est pas sans conséquence sur la situation financière des employeurs. La Ville de Lausanne ne fait pas exception à la règle.

Emboitant le pas à la plupart des grandes entreprises et collectivités publiques, la Ville de Lausanne s'est rapidement adaptée à la réalité postpandémique en décidant de généraliser le télétravail au sein de son administration.

Si le gain en flexibilité organisationnelle pour les employé-e-s et l'impact positif sur l'environnement découlant de la diminution des déplacements professionnels sont unanimement salués, la transition vers une organisation pratiquant le télétravail nécessite des investissements importants en matière d'équipements informatiques. Un ordinateur portable coûte en effet plus cher et sa durée de vie est plus courte que celle d'un ordinateur de bureau. Le recours au télétravail peut également conduire au remplacement d'ordinateurs fixes récents et parfaitement fonctionnels afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs concernés de réaliser leurs tâches à distance. Dans le contexte actuel, les ordinateurs ainsi remplacés ne trouvent malheureusement plus preneur sur le marché de l'occasion et s'entassent dans les dépôts au lieu d'être revalorisés.

Ces investissements massifs, rapides, mais nécessaires, sont lourds à porter pour un service informatique tel que celui de la Ville de Lausanne. Les surcoûts liés à l'achat d'ordinateurs portables ne devraient dès lors pas grever le budget ordinaire du service, au risque d'entraîner une diminution d'autres postes budgétaires ou le report de certains projets essentiels face aux enjeux grandissants en matière de digitalisation, de sécurité informatique ou de protection des données.

Par cette initiative, nous invitons la Municipalité d'étudier la possibilité de :

- Pérenniser et généraliser les mesures de télétravail pour l'ensemble des employées et employés de la ville, dans la mesure où cette option est compatible avec leur poste de travail
- Définir et mettre en place les processus de travail à distance, notamment relatifs aux aspects de sécurité informatique
- Evaluer le coût supplémentaire de l'acquisition de matériel informatique rendu nécessaire par la généralisation du télétravail et augmenter le budget de fonctionnement du service en conséquence
- S'assurer que cette décision soit conforme aux bonnes pratiques en termes de sécurité informatique

Lausanne le 10 mai 2022

Pour les vert'libéraux

Mathias Paquier



Les Vert·e·s et les Jeunes Vert·e·s

Eric Bettens



Pour Ensemble à Gauche

Pierre Conscience



Pour le Parti socialiste lausannois

Muriel Chenaux Mesnier



Pour le PLR

Denise Gemesio



Pour l'UDC

Fabrice Moschenr

